

## Programme détaillé des activités du LEG (2011-2012)

<i>Objectif</i>	<i>Résultat attendu</i>	<i>Activité</i>	<i>Produits, Type d'activité</i>	<i>Déroulement des activités</i>
Objectif 1. Aider à la mise en œuvre des PANA	Résultat attendu 1: Des conseils et un soutien technique sont fourni pour la mise en oeuvre des PANA	Elaborer une note d'information sur les options disponibles pour accéder aux financements LDCF supplémentaires au fur et à mesure que plus de financement est mis à disposition. Inclure dans la note des options pour accroître la portée des activités du PANA	Doc technique	Année 1
		Préparer un document directeur sur l'approche programme pour la mise en œuvre des PANA en collaboration avec le FEM et ses agences	Directives	Année 1
		Communiquer aux PMA des informations complémentaires clé sous formes de bulletin régulier, en réponse à leurs principales préoccupations (comme l'accès au fonds, le co-financement, l'additionalité pour l'adaptation, l'élaboration de "log frame" pour des activités de projet communes), en coopération avec le FEM et ses agences	Produit de sensibilisation	Années 1–5
		Organiser des ateliers régionaux en vue de faciliter l'adoption de nouvelles approches pour la mise en œuvre des PANA telles que l'approche programme et le renforcement des considérations sur la question du genre, d'aborder les problématiques principales relatives à la mise en œuvre des PANA, la révision et mise à jour des PANA et de servir au niveau régional de plateforme d'échange de bonnes pratiques et d'enseignement	Atelier de formation	Année 1–2
		Continuer à inviter aux réunions et ateliers du LEG, le FEM et ses agences ainsi que toutes autres organisations pertinentes et experts afin de faciliter le soutien apporté aux PMA	Procédé	Années 1–5

<i>Objectif</i>	<i>Résultat attendu</i>	<i>Activité</i>	<i>Produits, Type d'activité</i>	<i>Déroulement des activités</i>
	Résultat attendu 2: Le suivi de la mise en œuvre des PANA est un succès	Continuer le dialogue avec les équipes PANA (et autres acteurs pertinents) sur le PANA et utiliser les résultats pour améliorer le soutien apporté par le LEG	Dialogue: enquête et entretien	Années 1–5
		Regrouper les informations relatives la mise en œuvre des PANA et l'analyser afin d'élaborer des profils pour chaque PMA et suivre l'avancement de la mise en oeuvre, en coopération avec le FEM, ses agences et d'autres acteurs pertinents	Regroupement d'informations, suivi et analyse	Années 1–5
		Evaluer et analyser la procédure de mise en oeuvre des PANA pour identifier les mesures de succès et les points de références des étapes clés et des résultats attendus	Etablissement de liste, suivi et analyse	Années 1–5
	Résultat attendu 3: Les PMA sont soutenus dans l'élaboration de méthode pour suivre l'impact et rendre compte de l'efficacité des efforts fourni pour la réduction de la vulnérabilité aux changements climatiques	Elaborer une approche pour le suivi de l'efficacité des efforts d'adaptation dans les PMA pour la réduction de la vulnérabilité aux changements climatiques	Doc technique	Années 2–3
	Objectif 2: Fournir des conseils techniques et des directives pour l'identification des besoins en matière d'adaptation à moyen et long termes, leur intégration dans les plans de développement et la mise en œuvre des activités pour l'adaptation	Résultat attendu: Les PMA ont renforcé leur capacité à identifier les besoins et à mettre en œuvre des activités d'adaptation à moyen et long termes	Regrouper les informations relatives aux approches et étapes utilisés par différents pays pour l'élaboration de plans d'adaptation pour le moyen et long termes (y compris ceux basés sur le processus PANA) et en utilisant une approche étude de cas, voir comment cette analyse peut renseigner sur les moyen de planifier l'adaptation à moyen et long termes et sur la mise en œuvre des activités identifiées	Regroupement d'information, suivi et analyse

## Programme détaillé des activités du LEG (2011-2012)

<i>Objectif</i>	<i>Résultat attendu</i>	<i>Activité</i>	<i>Produits, Type d'activité</i>	<i>Déroulement des activités</i>
		Identifier et communiquer les expériences, bonnes pratiques et enseignements tirés de l'élaboration et de la mise en œuvre des plans nationaux d'adaptation (en ce basant sur ce qui précède) à partir d'une plateforme de partage des bonnes pratiques et enseignements tirés situées sur le portail des PMA	Partage d'informations, plateforme d'échanges	Années 1-2
		Préparer un document technique, avant la 20 <sup>ème</sup> réunion du LEG, démontrant comment les activités d'adaptation de moyen et long termes peuvent être mise en œuvre dans les PMA, en tenant compte des procédures d'intégration de l'adaptation aux plans nationaux de développement y compris pour les approches sectorielles et l'approches programme	Doc technique	Année1
		Organiser des ateliers régionaux de formation pour partager des informations et renforcer les ressources humaines nécessaires à la conduite des activités d'adaptation de moyen et long termes, en étroite collaboration avec les organismes pertinents et les centres régionaux	Ateliers de formation	Années 1-2
Objectif 3: Fournir un appui afin de prendre en compte la question du genre et les considérations relatives aux communautés vulnérables des PMA	Résultat attendu: L'accès à un soutien technique pour la prise en compte de la question du genre et les considérations relatives aux communautés vulnérables est amélioré	Elaboration de document directeur basé sur le matériel existant et les cas d'études, sur comment prendre en compte la question du genre et les considérations relatives aux communautés vulnérables dans la conception et mise en œuvre des activités du programme de travail des PMA	Doc technique	Années 1-2

<i>Objectif</i>	<i>Résultat attendu</i>	<i>Activité</i>	<i>Produits, Type d'activité</i>	<i>Déroulement des activités</i>
		Analyser les vulnérabilités communes et les solutions pratiques basées sur les PANA et autres sources d'informations pertinentes afin de renforcer la diffusion des connaissances, des bonnes pratiques et enseignements tirés au cours des efforts de réduction de la vulnérabilité et d'adaptation à différentes échelles	Regroupement d'information, suivi et analyse	Années 12
Objectif 4: Soutenir la mise en oeuvre du programme de travail en faveur des PMA	Résultat attendu 1: Les PMA sont soutenu pour l'établissement ou le renforcement des arrangement institutionnels nationaux	Préparer un document définissant les options disponibles pour établir et soutenir financièrement à travers le LDCF, des secrétariats nationaux sur le changement climatique ( avec le concours du FEM et ses agences)	Doc technique	Année 2
	Résultat attendu 4: Echange d'informations sur le développement et le transfert des technologies d'adaptation amélioré dans les PMA	Préparer un document technique sur le rôle et l'utilisation des technologies dans la mise en oeuvre des PANA dans les PMA	Doc technique	Années 1-2
	Résultat attendu 5: La capacité des PMA de collecter, analyser, interpréter et diffuser des données météorologiques et climatiques en appui à la mise en oeuvre est renforcée	Explorer les modalités pour que les projets d'adaptation PANA puissent aider à la collecte de données nationales et à leur analyse en conjonction avec un dialogue avec le FEM et ses agences et avec les équipes PANA	Procédure	Années 1-2
	Résultat 6: Les synergies régionales et les synergies avec les autres programmes pour faciliter la mise en oeuvre du programme de travail en faveur des PMA sont améliorées	Promouvoir les échanges d'informations et d'expériences sur les modalités de création de synergies au niveau régional	Produit de sensibilisation	Années 1-2

## Programme détaillé des activités du LEG (2011-2012)

<i>Objectif</i>	<i>Résultat attendu</i>	<i>Activité</i>	<i>Produits, Type d'activité</i>	<i>Déroulement des activités</i>
		Revisiter les directives du LEG sur la promotion de synergies régionales pour la mise en œuvre des PANA et y inclure les informations relatives aux autres éléments du programme de travail en faveur des PMA	Doc technique	Années 1–2
	Résultat attendu 7: Les organisations pertinentes en particulier les centres régionaux sont mobilisés pour aider à la mise en œuvre du programme de travail en faveur des PMA et le renforcement des capacités	Se servir du Portail des PMA comme plateforme pour mobiliser et engager un plus grand nombre possible d'organisations et d'institutions pour faciliter la mise en œuvre du programme de travail en faveur des PMA et du programme de travail du LEG	Développement de réseau	Années 1–5
Objectif 5: Fournir un soutien aux PMA Parties pour la préparation, la révision et mise à jour des PANA	Résultat attendu 1: Les PMA qui n'ont pas encore soumis leur PANA sont assistés dans la préparation de leur PANA et sont capable de rapidement passer à la phase de mise en œuvre, en profitant des expériences et enseignement tirés des autres PMA	Suivre de près la procédure de préparation des PANAs des PMA qui n'ont pas encore soumis leur PANA et donner, directement et immédiatement des conseils sur les problématiques émergentes, quand cela est demandé, en collaboration avec le FEM et ses agences	Assistance technique directe	Années 1–2

<i>Objectif</i>	<i>Résultat attendu</i>	<i>Activité</i>	<i>Produits, Type d'activité</i>	<i>Déroulement des activités</i>
Objectif 6: Faire un travail de sensibilisation sur le PANA et le travail du LEG (y compris la capture des connaissances, leur gestion et diffusion)	Résultat attendu 2: Les PMA sont aidés pour la révision et mise à jour de leur PANA	Pour ceux qui n'ont ni PANA, ni communication nationale initiale, travailler avec le CGE pour développer un cas d'étude spécial qui montrera comment les deux peuvent être élaborer de manière coordonnée	Cas d'étude	Années 1–2
		Identifier les bonnes pratiques, mettre à jour les directives pour la préparation, la révision et la mise à jour des PANA en tenant compte des besoins inérent à chaque secteur d'activités et des considérations relatives à l'adaptation sur le moyen et long-termes	Directives	Années 1–2
		Répondre aux demandes individuelles d'assistance pour la préparation, la révision et la mise à jour des PANA y compris, en commentant et en donnant un avis sur les versions non finalisées du PANA et celles de la révision et mise à jour du PANA	Assistance technique directe	Années 1–5
		Partager les expériences, bonnes pratiques et enseignement tirés du programme de travail en faveur des PMA avec la quatrième Conférence des Nations Unies sur les PMA (PMA IV), à Istanbul en mai 2011	Produit de sensibilisation	Année 1
		Améliorer le Portail des PMA pour qu'il devienne la principale plateforme de partage de connaissance sur le travail du LEG et les projets PANA en cours de mise en œuvre	Plateforme de partage d'informations	Années 1–5

## Programme détaillé des activités du LEG (2011-2012)

<i>Objectif</i>	<i>Résultat attendu</i>	<i>Activité</i>	<i>Produits, Type d'activité</i>	<i>Déroulement des activités</i>
		Préparer une formation et produit de sensibilisation destinés au niveau national afin que les formateurs locaux puissent former tous les acteurs concernés par le processus PANA en particulier la mise en œuvre et la révision/mise à jour des PANA	Produit de sensibilisation	Années 1–2
		Mener/appuyer l'organisation de "side events" aux réunions des SB/CdP ainsi que lors d'autres fora pertinents en vue de promouvoir l'échange d'informations avec les Parties sur des sujets concernant les PMA	Produit de sensibilisation	Années 1–5
Objectif 7. Soutenir la cohérence et synergie des efforts en matière d'adaptation menés dans le cadre de la Convention	Résultat attendu: Le travail du LEG est enrichi grâce à une coopération avec le CGE et les autres organes exerçants sous la Convention	Echanger les programmes de travail et les informations et encourager la recherche de synergie lors des travaux des deux groupes y compris pour la capture de données des PMA Parties	Développement de réseau	Années 1–5
		Développer des liens avec les autres organes et programmes et les sensibiliser au contenu du programme de travail en faveur des PMA en vue d'améliorer la compréhension et éviter les politiques et procédures qui désavantageront les PMA dans l'accès à d'autres forme d'assistance (comme par exemple le Fonds pour l'Adaptation, le Comité pour l'Adaptation, et le Comité Exécutif de Technologies (TEC) pour la mise en œuvre du programme de travail en faveur des PMA	Développement de réseau	Années 1–5

<i>Objectif</i>	<i>Résultat attendu</i>	<i>Activité</i>	<i>Produits, Type d'activité</i>	<i>Déroulement des activités</i>
		Inviter le CGE à collaborer sur des cas d'études concernant la préparation conjointe de plans d'adaptation et de la communication nationale initiale pour les PMA qui n'ont pas encore préparé cette dernière. Ceci afin de promouvoir les synergies, l'efficacité et d'amplifier la portée des actions afin de répondre aux besoins de planification pour diverses activités sous la Convention	Cas d'étude	Années 1–2